
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :
JEUDI 22 MAI 2025, à 19h30, en Mairie,
pour débattre de l'ordre du jour suivant :

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - RH

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 avril 2025 ;
Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée
au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG – SEAML Energies Haute Tarentaise – Autorisation à donner pour l'entrée au capital de la
Communauté de Communes de Haute Tarentaise – Approbation
AG – SEAML Energies Haute Tarentaise – Autorisation à donner pour la prise de participation
de la SEAML EHT dans la société SAS ARBEY ENR
FIN – Tarifs municipaux – Mise à jour
FIN – Règlement intérieur périscolaire – Mise à jour

REGIE DE TRANSPORTS - RT

RT – Navette estivale intra-station - Convention de financement CLUB MED LA ROSIERE –
approbation

URBANISME – FONCIER

FON – Acquisition de la parcelle section E n° 2811 appartenant à la société SCI DALF – La
Rosière
FON – Déclassement et cession foncière à M. Olivier GAIDE – Le Solliet

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DST – Création de deux logements en combles à l'école de La Rosière - Marché à procédure
adaptée – Autorisation de signature des marchés
DST – Réhabilitation et mise en accessibilité du Cinéma – Autorisation de signature des
marchés

QUESTIONS DIVERSES

Montvalezan, le 14 mai 2025

Le Maire,
Jean-Claude FRAISSARD

